

Ressources naturelles, gouvernance et communautés : refonder le développement des territoires

Appel à communications

Colloque organisé par le GRIDEQ (UQAR) et le CRDT
Dans le cadre du 83^e Congrès de l'ACFAS, 27 au 29 mai 2015, Rimouski (Québec)

Problématique

Le 21^e siècle s'est ouvert sur le fond d'un important regain d'intérêt des États et des organisations pour les ressources naturelles. L'essor des économies émergentes, la croissance soutenue de la demande en énergies fossiles et la crise financière de 2008, où les investisseurs se sont massivement tournés vers l'acquisition d'« actifs tangibles », font partie des facteurs importants expliquant cet engouement renouvelé pour des ressources naturelles réputées stratégiques. Les territoires qui, comme le Québec et le Canada, abritent ces ressources voient ainsi d'imposants dispositifs d'extraction se mettre en place et (re)deviennent le support d'une activité économique centrée sur une dynamique extractive. Le complexe de production des sables bitumineux dans l'ouest canadien, mais aussi les projets miniers dans le nord du Québec sont les exemples emblématiques de ce phénomène.

Le déploiement de cette dynamique se heurte cependant à d'autres manières d'envisager le développement des territoires, ce qui se traduit par des oppositions soutenues dans les collectivités concernées. En dépit de la grande séduction des retombées économiques anticipées, nombre de projets sont en effet contestés par divers groupes et acteurs sociaux, qui portent une autre vision du développement de leurs milieux de vie. Dans le cas du Québec, pensons au projet d'exploitation du pétrole et du gaz de schiste (Gaspé, Restigouche et dans la Vallée du Saint-Laurent), de la filière de l'uranium (Nord du Québec, Côte-Nord), des projets de transport d'hydrocarbures par oléoduc (Est-du-Québec) et du port de Cacouna. Notons que cette résistance s'est récemment étendue aux régions centrales, ainsi qu'à certaines « régions-ressources », dont l'histoire était pourtant chevillée à l'extraction des ressources naturelles.

Cette opposition fait face à des formes nouvelles de projets d'exploitation, qui ouvrent vers des ressources, des localisations et des technologies moins conventionnelles dans diverses régions du monde. Depuis les projets de mines à ciel ouvert qui essaient, jusqu'à la multiplication des parcs éoliens, en passant par l'activation de ressources par des procédés technologiques inédits (la fracturation hydraulique pour les gisements de pétrole et de gaz de schiste) sont les cas les plus connus. On notera d'ailleurs la réception variée de tels projets selon les contextes régionaux et certains impératifs admis légitimes (indépendance énergétique, sécurité nationale, etc.). Ils ont toutefois en commun d'être portés par de grands consortiums, souvent étrangers aux territoires. Les projets concernés dessinent les contours d'un nouveau modèle d'affaire pour l'extraction des ressources naturelles, soit le « mégaprojet ».

Face à cela, les acteurs publics locaux paraissent pris entre l'arbre et l'écorce. Parce que ce modèle génère des impacts nouveaux et d'une ampleur mal connue, des défis de taille se posent désormais à eux. Parmi ces défis, celui de l'accès à des informations précises concernant les caractéristiques des projets, leurs effets et des dispositifs mis en place apparaît central. Le déficit de connaissances a été dénoncé par les opposants, qui mettent en doute la capacité des autorités publiques à obtenir une connaissance appropriée des modalités de mise en œuvre des projets.

Un second défi, complémentaire au premier, est celui de la régulation de ces mégaprojets, tant au central qu'à celui territorial. Les institutions en place, comme l'évaluation environnementale, sont-elles toujours adéquates? Quelles sont les stratégies des institutions publiques locales vis-à-vis ces projets et, plus largement, le modèle de développement territorial qu'ils portent ? De quelles capacités disposent-elles pour régir effectivement le déploiement de ces dispositifs ? Poussées par les opposants qui soulèvent de leur côté l'insuffisance et la déficience des cadres institutionnels actuels au Québec et au Canada, les autorités territoriales doivent généralement s'en remettre à l'État central, qui multiplie pour sa part les mesures de mitigation (tables interministérielles, comités de travail, études ponctuelles et ciblées, évaluations de filières, etc.).

Sur le plan conceptuel, des notions sont régulièrement investies pour tenter de prendre en compte les exigences de la société vis-à-vis ces mégaprojets. Ainsi en est-il du développement durable, de la gouvernance, de la participation citoyenne ou encore de l'acceptabilité sociale. S'ils ont permis la formation d'un langage commun visant l'expression de demandes minimales de régulation, ces référents pour l'action publique souffrent cependant d'un manque de définition ou encore d'une simplification abusive lorsqu'elles sont mobilisées afin de faire avaliser les projets. Lorsqu'elle se présente, cette dynamique est évidemment un facteur contribuant à durcir les oppositions dans les collectivités.

Face à ce problème général esquissé par ce nouvel horizon dessiné autour de l'exploitation des ressources qui pourrait exprimer une nouvelle phase du capitalisme, le colloque propose d'en creuser les contours en insistant sur cette dialectique entre grands projets et territoires. Selon la perspective multidisciplinaire privilégiée au GRIDEQ et au CRDT, les chercheurs de disciplines variées sont invités à revisiter les travaux et théories touchant la construction sociale des ressources et les modèles de développement, afin de jeter un éclairage sur les tensions actuelles qui traversent les territoires de nombreux pays. L'objectif poursuivi est de pouvoir ouvrir des pistes de recherche destinées à repenser les rapports entre économie, société et territoires.

À partir de travaux issus de contextes régionaux et nationaux variés, les propositions tentant de répondre aux questions suivantes seront privilégiées.

1. Approches théoriques et définition de l'objet

- Un réinvestissement des théories plus anciennes autour des régions «ressources» ou «périphériques» pourrait-il aider à repenser les dynamiques propres à ces territoires?
- Les cadres d'analyse sur les mouvements sociaux et les politiques contestataires sont-ils adaptés pour saisir les mobilisations citoyennes ?

- Que nous révèlent ces dynamiques et tensions concernant le phénomène de mondialisation et les pressions pesant sur les trajectoires de développement de régions de pays industrialisés ?
- La ré-insertion de perspectives institutionnaliste et structuraliste dans l'analyse du développement, en complément de celles cognitiviste et constructiviste misant sur la capacité des acteurs territoriaux, permettrait-elle une compréhension plus globale des processus et tensions observées?

2. Régulation, ressources naturelles et territoires : quels leviers pour quels acteurs ?

- De quels instruments, anciens ou plus nouveaux, disposent l'action publique pour prendre en compte les exigences sociétales nouvelles face à l'exploitation des ressources naturelles ?
- Dans le modèle du «méga» projet qui tend à devenir la norme, quelle place est possible pour la participation d'acteurs régionaux et de nouveaux modèles de gouvernance territoriale ?
- Comment les approches contemporaines formulées autour de la «co-construction des ressources» pourraient être mobilisées eu égard à la configuration nouvelle des acteurs de plus en plus complexe et multi-scalaire ?
- La méfiance plus grande face aux grands projets d'exploitation primaire des ressources pourrait-elle favoriser les efforts menant à des formes plus innovatrices de valorisation des ressources et à la participation des acteurs locaux à l'élaboration ou la mise en œuvre de tels projets?

Pour soumettre une proposition

Les propositions de communication (2 pages, excluant la bibliographie) devront comprendre les éléments suivants :

- Le titre de la communication
- Les coordonnées du ou des auteurs
- L'objectif de la communication
- La référence à une (ou plusieurs) questions ou thématiques suggérées dans l'appel
- L'originalité du sujet
- La méthode et les résultats (dans le cas d'une recherche)
- Cinq mots-clés
- Une bibliographie (15 références principales au maximum)

La date limite de réception des propositions est fixée au : **10 février 2015**. Les propositions de communication doivent être envoyées par courriel à l'adresse : grideq@uqar.ca. L'avis du comité scientifique sera communiqué aux auteurs des propositions au plus tard le 27 février.

Remise des textes complets

Après acceptation par le comité scientifique, le texte complet des communications devra parvenir aux organisateurs du colloque au plus tard le **10 avril 2015**. Les textes des communications devront être envoyés par courriel à l'adresse : grideq@uqar.ca

Format attendu

Une feuille de style sera fournie ultérieurement. Globalement, les textes des communications acceptées devront répondre aux critères suivants :

- Entre 12 et 15 pages (y compris les figures, tableaux et la bibliographie)
- Police de caractère : Times New Roman
- Taille de caractère : 12
- Interligne : simple
- Une seule ligne entre chaque paragraphe

Valorisation des contributions

Deux modes de valorisation sont prévus :

- Des actes du colloque, remis aux congressistes et diffusés sur les sites web du GRIDEQ et du CRDT;
- Un numéro spécial à paraître dans une revue scientifique internationale à partir d'une sélection de textes.

Rappel des dates importantes (2015)

- 10 février : Date limite pour soumettre une proposition de communication
- 27 février: Avis du comité scientifique quant à l'acceptation de la proposition
- 6 mars : Finalisation du programme du colloque
- 10 avril: Date limite d'envoi du texte de la communication
- 27 au 29 mai : Tenue du colloque lors du congrès de l'ACFAS à l'UQAR

Dates et lieu

Mercredi, jeudi et vendredi, les 27, 28 et 29 mai 2015
Université du Québec à Rimouski (UQAR)
300, allée des Ursulines, Rimouski, Québec, Canada

Site Internet du congrès de l'acfas

Pour plus d'information (inscription, programme, transport et hébergement, etc.), consulter la page du colloque (615) sur le site web du congrès: <http://www.acfas.ca/evenements/congres>

Comité organisateur

Guy Chiasson (UQO)
Marie-José Fortin (UQAR)
Yann Fournis (UQAR)
François L'Italien (U. Laval)

Comité scientifique

Geneviève Brisson, UQAR (Canada)
Guy Chiasson, UQO (Canada)
Olivier Crevoisier, Université de Neuchâtel (Suisse)
Marie-José Fortin, UQAR (Canada)
Yann Fournis, UQAR (Canada)
Bruno Jean, UQAR (Canada)
Nathalie Lewis, UQAR (Canada)
François L'Italien, Université Laval (Canada)
Bernard Pecqueur, Université Joseph-Fourier (France)
Véronique Peyrache-Gadeau, Université de Savoie (France)
Chris Southcott, Lakehead University (Canada)
André Torre, INRA – AgroParistech (France)

Contacts et renseignements

Marie-José Fortin, directrice du GRIDEQ
Nancy Gagné, coordonnatrice du GRIDEQ

Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement, dans l'Est du Québec (GRIDEQ)
Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) UQAC-UQAR-UQAT-UQO
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
Rimouski, Québec, Canada
G5L 3A1
courriel : grideq@uqar.ca
téléphone : 418-723-1986, poste 1400